

«POUR UNE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ»



Pour favoriser cette approche dans une commune aussi étendue et diverse que la nôtre, avec des quartiers à dominante résidentielle (maison avec jardin) et d'autres avec plus d'immeubles type HLM, et aussi pour éviter un clivage Eysines d'en haut Eysines d'en bas, je proposerai la création de Conseils de Quartier.

Il serait géographiquement possible d'en créer quatre : Le Bourg, Le Vigean, Migron, Le Montalieu.

- Le Bourg délimité par les avenues du Taillan, du Médoc, et les rues André Blanc, et Pompe au Breteil.

- Le Vigean délimité par les rues André Blanc, et Pompe au Breteil, les avenues du Médoc, et de la Pompe, la route de Pauillac, la rue du Collège Technique, l'avenue de l'Hippodrome, une partie de l'avenue du Taillan.

- Migron délimité par la Rocade côté intérieur, l'avenue de St. Médard, et la limite avec Bordeaux, et comprendrait La Forêt.

- Le Montalieu délimité par le côté extérieur de la Rocade, l'avenue de Saint-Médard, la limite avec Le Haillan et une partie de l'avenue du Taillan.

Ces Conseils de Quartier pourraient se réunir trimestriellement, les habitants intéressés seraient conviés par voie de presse ou par affichage chez les commerçants et sur les pan-

neaux associatifs, à y participer. Tous les sujets d'intérêt général concernant les problèmes ou les améliorations à apporter aux quartiers seraient abordés. Cela irait des aménagements de proximité en tenant compte des besoins spécifiques des habitants, de la sécurité, de l'éclairage à la réfection des trottoirs, à la suppression de certaines zones accidentogènes par des réalisations simples et pratiques. Liste non exhaustive qui évoluera en fonction de vos propositions.

Dans le but de conduire une politique au plus près des gens, avec une dimension humaine, attachés à la qualité de vie à Eysines, ces Conseils seraient un lieu d'expression et de participation où particuliers et associations trouveraient un moyen supplémentaire de s'inscrire dans le débat public. Notre vœu serait que tous les Eysinçais, y compris les jeunes, population nombreuse mais pas toujours représentée, puissent participer afin de nous faire part de leurs préoccupations et de leur façon de voir Eysines dans le futur.

Ces Conseils se dérouleront en présence des élus de l'opposition municipale, et vos réflexions et suggestions seront transmises aux services concernés, municipalité, CUB, Préfecture, DDE, etc... De ces Conseils émergeront des représentants des habitants qui se rencontreront entre eux pour créer une synergie entre les différents quartiers, en espérant créer du lien social et de la convivialité.

Joëlle COULON

06 80 67 22 48 / 05 56 28 98 70

joelle.coulon@free.fr

AFFAIRES SOCIALES - PERSONNES AGÉES - CULTURE ET JEUNESSE - CEPAJ - CEAC

Permanence de nos élus

Nos élus tiennent régulièrement une permanence à l'Hôtel de Ville, le 3^{ème} Samedi de chaque mois entre 10 h et 12 h ; ils sont à votre disposition pour toute information de votre part et à l'écoute de vos problèmes.

VOS DÉLÉGUÉS

Bourg 1 Roger BERNARD
10, rue des Accacias
05 56 57 90 06

Bourg 2 Martine DELANOË
4, allée Bel Air
05 56 28 95 10

Bourg 3 Robert HAMONIAU
21, rue Blaheraut
05 56 28 42 78
Jean PELETAN
24, rue de la Pompe-Breteil
05 56 28 58 24

Bourg 4 Jean Claude PRAUD
266, avenue du Taillan
William LABAT
8, rue de Rosière
05 56 28 86 11

Vigean 5 Didier BOURDEN
73, rue du Collège Technique
05 56 57 61 31

Jean Claude CAUDERAN
49, rue du Collège Technique
Vigean 6 Jean Claude BELLOC
Rés. Grand Caillou, Appt 351
05 56 28 64 24

Vigean 7 Maurice METAIS
4, rue Jean François Millet
05 56 28 77 70
Robert SILES
7, rue Paul Verlaine
05 56 57 78 85

Vigean 8 Claude OLAZABAL
41, rue Rimbaud
05 56 28 71 53

Migron 9 Danièle SIGNAC
5, rue Gustave Flaubert
05 56 28 29 82

Migron 10 Jean-Claude LEGLISE
11 4, rue des Azalées
05 56 28 57 63

La Forêt 12 Aurélie LOPEZ
29, rue de la Renaissance
05 56 28 43 04

La Forêt 13 Philippe LAPLACE
4, rue Jean-Ph. Rameau
05 56 28 62 63

La Forêt 14 Guy BONNARD
1, rue Maryse Bastié
05 56 47 40 48



SI VOUS PARTAGEZ NOS IDÉES, OU SI TOUT SIMPLEMENT VOUS SOUHAITEZ DIALOGUER AVEC NOUS,
COMPLÉTEZ CE BULLETIN ET RETOURNEZ-LE SOIT AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION
12, RUE EUGÈNE DELACROIX 33320 EYSINES, SOIT AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

PROFESSION (facultatif) :

TÉLÉPHONE : Heures :

LE LIEN EYSINAIS

Association

A.P.E.A.

Alliances pour Eysines d'Abord

Majorité présidentielle

Juin 2003

Édito du Président Jean ETCHEPARE



Un an déjà, en avril 2002 la France a choisi pour 5 ans, une équipe dirigeante pour le pays. Celle-ci sera jugée au bout de ce laps de temps sur le bien fondé de ses décisions. Si elles sont prises sur des problèmes à court terme, on voit assez vite les résultats (ex : baisse ou augmentation de taxes, d'impôts...), si c'est du long terme «l'histoire jugera» comme l'on dit, l'histoire ou une nouvelle majorité, différente de la 1^{ère} qui promulguera des lois contraires aux premières.

Une des leçons que je tirerai du 21 avril c'est que les français quels qu'ils soient, demandent plus d'informations, de dialogues, plus de relations entre les élus et eux, en un mot plus de démocratie.. OUI DEMOCRATIE mais avec un D majuscule. Le mot est lâché.

Après un temps plus ou moins long destiné à la réflexion, vient le temps des explications, de la communication et surtout de l'écoute; après quoi nos édiles doivent faire le bilan, décider et au besoin recourir au référendum pour des décisions qui influenceront durablement notre avenir et qui seront irrévocables.

Sur le plan local, il en est de même.

Tout en reconnaissant à la majorité en place à Eysines la responsabilité de ses décisions, tant économiques que structurelles, qu'en est-il de la démocratie de proximité ?

Pas de commission extra municipale, pas de réunion décentralisée dans les quartiers, pas de compte-rendu annuel de mandat.

Cela ne suffit plus de nos jours d'être disponible pour des rendez-vous individuels, on se doit d'aller au devant de la population sur des gros problèmes qui la concernent. Prendre des décisions c'est le rôle de l'élu, mais pour que ce rôle soit complet mieux vaut que celles-ci soient prises avec l'accord de la plus grande partie de la population concernée et ce dans l'intérêt général.

Ainsi, pour des problèmes précis tels que : la sécurité, les transports, l'infrastructure routière locale, l'environnement (la zone des sources, l'urbanisation, l'habitat adapté) ou encore l'impact de l'aéroport (liste non exhaustive), nous présenterons prochainement notre point de vue basé sur des réflexions concrètes et réalistes.

Vos suggestions sont bien sûr utiles et nécessaires.

Ensemble nous ferons avancer les dossiers.

Jean ETCHEPARE

La décentralisation au service de la réforme de l'Etat

La révision constitutionnelle relative à la décentralisation adoptée par les parlementaires réunis en Congrès à Versailles le 17 mars dernier, prévoit que «les projets concernant les collectivités territoriales sont soumis en premier lieu au Sénat». La pratique instaurée par Jean-Pierre RAFFARIN dès son arrivée à Matignon prend donc aujourd'hui force constitutionnelle. **Le Sénat se trouve ainsi conforté dans son rôle d'assemblée représentative des territoires.**

Ce rôle va bien évidemment trouver à s'exprimer lors de la discussion sur les projets de loi organique encadrant les expérimentations et fixant les règles propres à garantir l'autonomie financière des collectivités territoriales.

A ce jour, le bilan de la décentralisation peut être envisagé sous deux aspects : celui de l'aménagement du territoire, qui est plutôt positif tant en termes de réalisations que de structures institutionnelles ; et celui de l'autonomie des politiques locales qui suit une évolution négative, l'autonomie fiscale allant en s'amenuisant de par la multiplication des dotations de compensation de toutes sortes.

Depuis les premières lois de décentralisation de 1982 - 1983, tout s'est en effet passé comme si l'Etat avait utilisé la décentralisation comme instrument de partage des contraintes de la crise économique avec les collectivités et, pendant les cinq dernières années, la croissance économique revenant, les rentrées fiscales abondant, l'Etat a alors donné le sentiment de vouloir reprendre la haute main sur les politiques publiques.

L'état d'esprit du Premier Ministre est tout autre. Pour lui, la proximité des choix publics avec ceux au bénéfice desquels ils s'exercent est non seulement gage d'efficacité mais aussi de **contrôle démocratique**. Fort de cette conviction, il prévoit notamment de définir des blocs de compétences entrant en cohérence avec l'échelon territorial concerné. Le transfert des ressources correspondant aux nouvelles compétences décentralisées sera organisé de sorte que les collectivités puissent en disposer librement.

C'est donc une véritable révolution dans les relations entre Etat, collectivités territoriales et citoyens dont ce projet est porteur.

Xavier PINTAT

Sénateur de la Gironde, Maire de Soulac-sur-Mer



Bulletin d'humeur de Philippe CAZEAU

«L'ESPACE DEMOCRATIQUE A EYSINES, PURE ILLUSION D'OPTIQUE»

Dans le dernier Mag'Eysines d'avril 2003, il est surprenant de lire sous la plume de la majorité municipale que l'opposition «déborde d'imagination pour déployer leur stratégie qui flirte à la fois avec la démagogie, la désinformation voire la manipulation et pour preuves leurs questions orales et autres déclarations au sujet de la séance du Conseil Municipal de Février».

A cette attaque frontale, j'opposerai simplement les faits afin que vous puissiez juger sereinement où se situe la démagogie, la désinformation voire la manipulation.

Reprenons donc dans l'ordre et tout d'abord, le contenu des 6 questions orales, (déposées en mairie 48 h avant le C.M) formulées par les membres de ma liste «Eysines Communauté d'Avenir», J. CARON, S. PELETAN et J. COULON, lors de ce Conseil Municipal.

La première demandait la réalisation urgente de travaux rue de l'Anglet, afin de remédier à son état pitoyable.

La deuxième concernait le devenir du terrain du GOLF d'approche en déshérence depuis 10 ans, avec formulation de 2 propositions, soit d'un centre d'accueil pour handicapés (Loi CRETON), soit d'un Centre d'Education pour les jeunes.

La troisième traitait de l'état d'avancement de la procédure de recrutement d'un agent pour remplacer, durant ses congés, l'agent en charge de l'entretien et du gardiennage de la RPA du Bourg et demandait quels étaient les moyens mis en œuvre par la mairie, pour ce recrutement.

La quatrième faisait remarquer l'effondrement d'une tête de pont Chemin de l'Estey, rendant à cet endroit la circulation dangereuse avec le risque d'engager à tout instant la responsabilité municipale.

La cinquième demandait quelles étaient les salles prévues en remplacement de la salle polyvalente du Vigean, durant les 12 mois travaux programmés dès le mois d'octobre 2003, afin d'assurer la continuité des activités des associations eysinaises.

La sixième devant le peu de panneaux d'affichage associatifs, 8 en tout pour une commune de près de 20 000 habitants et la signalétique défectueuse de certaines voies et parkings, réclamait l'amélioration de cet état de fait.

Est-ce que ces questions orales font état d'un brin de démagogie, de désinformation voire de manipulation ?
Assurément NON.

Quant au Conseil de Février, après le très long débat d'orientation budgétaire, demeuré sans écho dans le quotidien local, revenait sur le tapis, en toute fin de séance, la création d'un emplacement réservé pour une aire d'habitat adapté



pour les gens du voyage sédentarisés, dans le cadre de la 15^{ème} modification du POS communautaire. **Nous avons voté contre.** Mais ce n'est pas par opportunisme comme nous le reproche la majorité municipale. Explications, l'histoire se déroule en trois manches :

Première manche : Conseil de juin 2002, délibération préparatoire à la 15^{ème} modification du POS. Trois propositions de nature totalement différente sont avancées :

- une modification mineure de zonage du POS, rue du Collège Technique
- un changement de zonage majeur à CARES
- la création d'un emplacement réservé secteur de CARES pour une aire d'habitat adapté pour les gens du voyage sédentarisés.

Si la première relevait bien d'une modification du POS, la deuxième, par son importance (plus de 3 hectares) imposait une révision du POS. Nous avons donc saisi le Contrôle de Légalité de la Préfecture.

Quant à l'emplacement réservé, nous avons dit qu'il était loin de faire l'unanimité dans le secteur et que d'autres sites devaient être envisagés.

Face au fourre-tout de cette décision style «millefeuilles» nous nous sommes abstenus pour montrer notre ouverture à la discussion sur cet important dossier.

Deuxième manche : Enquête publique de la 15^{ème} modification du POS. Résultat, avis défavorable des commissaires enquêteurs, fondé en particulier sur l'absence d'intérêt général du projet d'habitat adapté.

Troisième manche : Conseil de février 2003. Malgré sa défaite cuisante, la municipalité s'obstine à vouloir implanter le long de l'avenue du Haillan, l'aire d'habitat adapté pour les gens du voyage sédentarisés. Coûte que coûte, et coutumiers de l'amalgame il leur faut prouver l'intérêt général du projet : un arrêt du Conseil d'Etat sans lien avec l'objet de la délibération, mais relatif aux aires d'accueil pour les gens du voyage va faire leur affaire. Si l'intérêt général, est compréhensible lorsqu'il s'agit de recevoir les populations nomades à l'échelle du pays, par contre à l'échelle communale et en ne traitant que d'une partie des Gens du Voyage sédentarisés, ceux de CARES, il n'est plus du tout envisageable. De nouveau, nous avons saisi le Contrôle de Légalité de la Préfecture.

M. le Maire pourquoi tant d'empressement pour faire passer ce projet, non soumis à la loi BESSON ? **Retirez cette décision et rouvrez le débat,** tenez compte de l'inquiétude des riverains !

Tous furent sourds à nos remarques, sans doute tirillés par la déclaration contradictoire du 1^{er} Adjoint, dans Mag' Eysines de décembre 2002 : «si aucune solution réaliste n'est retenue, nous léguerons ce problème à nos enfants», démontrant l'absence d'urgence dans la réalisation de ce projet et le peu de foi dans son aboutissement. **Mais non M. le 1^{er} adjoint, vous faites fausse route car même si après 25 ans de règne sans partage, le pessimisme vous saisit, faute de résultat, soyez rassuré, la prochaine municipalité le traitera... dans 4 ans !**

A l'évidence, l'espace démocratique si réduit à Eysines, est malheureusement une pure illusion d'optique. Mais la démagogie, la désinformation et la manipulation - ainsi que l'opportunisme - ne sont pas du côté que veut le faire croire la majorité municipale.

Philippe CAZEAU
06 62 06 48 26
philippe.cazeau@wanadoo.fr

«L'INERTIE DE MONSIEUR LE MAIRE D'EYSINES FACE À LA DÉLICATE QUESTION DES TRANSPORTS URBAINS...»



Que fait-il concrètement pour améliorer la desserte communale en matière de transports en commun ?

Voici une question qui se pose de manière récurrente à nos concitoyens et qui à ce jour n'a malheureusement rencontré aucun écho auprès de la municipalité en place.

En effet, il ne faut pas oublier que bien que «soulagé» de ses fonctions de parlementaire et de Conseiller général, Monsieur le 1^{er} magistrat de la Ville conserve, comme il se plaît à le souligner, sa double casquette de Maire et de vice-président de la Communauté Urbaine de Bordeaux en charge des transports. Il ne serait donc pas déraisonnable d'attendre de sa part une attention toute particulière sur ce dossier relevant éminemment de sa compétence; ou doit-on en déduire que la charge est encore trop lourde et le cumul des mandats encore trop pesant ?

Si au détour de quelques magazines, on découvre qu'à plus ou moins long terme la municipalité en place souhaite améliorer les transports en commun en :

- offrant aux Eysinçais un service de transport public efficace et performant

- desservant des quartiers jusqu'ici purement et simplement abandonnés

- créant des itinéraires «express»,

- réservant un parc relais de stationnement et assurant une desserte transversale via une ligne de transport en commun en site propre

Une seule interrogation vient à l'esprit : «A QUAND CES AMÉLIORATIONS ? A l'aube de ce XXI^{ème} siècle que l'on nous prédit tourné vers le développement durable, il est devenu impérieux de ne plus seulement se contenter de belles promesses mais de pouvoir enfin en contempler les réalisations.

Enfin, on peut chercher à comprendre pourquoi Monsieur le Maire qui occupe des fonctions si stratégiques à la CUB n'a pas pu ou pas su plaider la cause de sa Ville afin que ces habitants jouissent des avantages procurés par le tramway. Que n'a-t-il pas fait pour que les eysinçais n'en aient que les inconvénients sans en tirer aucun avantage ? Parce que bien entendu nous serons tous sollicités pour régler la facture à travers nos impôts locaux sans profiter du gâteau. Pouvez-vous nous expliquer Monsieur le Maire par quel miracle, vos collègues de gauche (pour autant apparemment moins bien placés que vous au sein des instances communautaires) se sont-ils taillés la part du lion ? Auraient-ils été plus diligents que vous ?

Aussi, de grâce, Monsieur le Maire ne vous contentez plus de nous écouter, entendez-nous et faites que la voix des représentants d'Eysines résonne enfin à la CUB.

Sandrine PELETAN

05 56 28 12 28

s.peletan@voila.fr

FINANCES - SPORT ANIMATION - OMS - CEPAJ - MARCHÉS PUBLICS

«L'HÉRITAGE SOCIALISTE OU LES BOMBES À RETARDEMENT DU GOUVERNEMENT JOSPIN»



A chaque conseil nous avons droit de la part du 1^{er} adjoint et de la gauche municipale, à un satisfecit au sujet du bilan de L. JOSPIN... Oui vous lisez bien !!! A croire que les élus de gauche ont totalement oublié la défaite de leur poulain renvoyé dès le 1^{er} tour à l'île de Ré (je plains les habitants de cette île, car ils ont eu droit à 2 catastrophes, la marée noire et Jospin).

Depuis 20 ans, la gauche a déchiré le tissu social, accru les inégalités, et fissuré les piliers de notre société que sont les libertés, la famille, l'enseignement, la justice et la sécurité. L'héritage socialiste !

Ce qu'il faut savoir : 1997 / 2001 des années de forte croissance gâchée (plus de 3 % par an), les fortes rentrées fiscales générées par cette croissance auraient dû permettre la réalisation de 5 objectifs :

1. Réduction du déficit budgétaire. 2. Diminution de la dette publique. 3. Baisse des impôts. 4. Baisse des charges. 5. Redressement des comptes de la Sécurité Sociale...

A ces objectifs non réalisés, viennent s'ajouter les bombes à retardement du précédent gouvernement :

1. Coût des 35 heures. 2. Coût de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). 3. Coût de la Couverture Maladie Universelle (CMU). 4. Coût de la reconduction des emplois jeunes. 5. Dérive des dépenses publiques. 6. Stagnation du pouvoir d'achat. 7. Précarité des comptes sociaux.

Telle est la réalité du bilan de 5 années de gestion de la gauche.

Ceci expliquant qu'à l'heure où la crise internationale rattrape notre économie, le gouvernement actuel doit faire face au redressement des comptes de la nation.

Par contre, la gauche, érigée en maître censeur, a confisqué la parole au peuple pour l'accaparer à son seul profit ; nous en savons quelque chose à Eysines : faut-il rappeler le dramatique exemple du problème des gens du voyage !!

A-t-elle reçu le collectif des manifestants opposés à ce projet ? NON Les élus de gauche ont préféré se réfugier dans la Mairie

De plus à notre grande surprise, l'adjoint au sport répondant à une question de l'opposition, a traité publiquement l'association EYSILLAN «d'Association de Droite»... Pourquoi ? Parce que le Lien Eysinçais, a publié l'interview de la Présidente !! Que la gauche en prenne exemple, nous n'intervenons pas en censeur, mais en acteur de la liberté de parole ! Je dirai simplement que l'intelligence c'est comme le parachute, quand on n'en a pas, on s'écrase...

Au sujet de l'emploi dans notre ville, nous avons eu droit à une petite annonce discrète dans le magazine municipal...

Le recrutement de notre nouveau directeur général des services est enfin réalisé, après 8 mois de vacance de poste, nous lui souhaitons la bienvenue.

L'arrivée d'une collaboratrice de cabinet auprès de M. le Maire, et ce malgré notre opposition lors d'un précédent conseil. Embauche qui ne nous semble pas prioritaire dans le cadre des emplois de notre commune, surtout quand on sait qu'il s'agit de l'ex-attachée parlementaire de l'ex-député, M. Brana.

C'est pour nous un emploi de la France «d'en haut», merci M le Maire.

Johnny CARON. 06 60 53 10 14

ÉDUCATION - ACTIVITÉS PERI et POST SCOLAIRES - ENVIRONNEMENT - TRAVAUX COMMUNAUX - ACAE